

Activité 42 : « Cafés de l'énergie » à Assesse

Contexte général du CPAS :

Région : Wallonie

Moyens humains pour l'énergie : 1 Travailleur Social à mi-temps mais cela équivaut à 1/8 temps pour le préventif

Moyens de financement de la prévention : Combinaison du Fonds fédéral Energie et du Plan de Guidance Sociale Energétique wallon

Actions préventives principales : Soutien, en amont et en aval, à l'accompagnement individuel des ménages en Guidance Sociale Energétique au travers d'un « classeur énergie » et de conférences-débats sur l'énergie « cafés de l'énergie »

Méthodologie de prévention : la population assessoise se voit proposer ces conférences et séances d'information sur l'énergie, organisées en collaboration avec l'administration communale. Grâce à cela, découvrant l'action du CPAS en faveur de la maîtrise de l'énergie, une partie des ménages s'orientent vers le CPAS pour bénéficier de la guidance énergétique. Par ailleurs, les ménages suivis individuellement sont aussi invités à compléter leur information en participant à ces « cafés de l'énergie ». Ces conférences-débats deviennent donc aussi une forme d'entretien sur le discours de l'Assistante Sociale qui les suit individuellement pendant quelques mois. Démarches individuelles et collectives se complètent encore par un « classeur de l'énergie », lequel contient des fiches conseils, un tableau de suivi des consommations, un espace de rangement pour les factures d'énergie.

Actions envisagées : Suivis individuels .et collectifs se renforcent donc mutuellement et permettent au Travailleur Social une action dans le long terme quand les ressources humaines ne sont pas extensibles. Les « cafés de l'énergie » devraient être relancés à l'automne 2009, après une suspension de quelques mois.

Description du Projet :

En quelques lignes : Entre l'accompagnement individuel du Travailleur Social lors de la Guidance Sociale Energétique, le ménage a des outils pour évaluer l'évolution de sa consommation, des rappels sur les gestes économiseurs d'énergie et est incité à classer ses factures d'énergie dans un classeur ad hoc. En guise de rappel il est également soumis à des séances d'informations sur l'énergie où il peut compléter ses connaissances et se confronter à divers spécialistes qui renforcent de proche en proche le message de l'assistante sociale

Méthodologie du projet :

- À l'entrée en Guidance Sociale Energétique le ménage analyse ses factures d'énergie avec l'Assistante Sociale et décode les mesures à prendre pour consommer moins. Parallèlement, il reçoit un classeur avec des fiches-conseils et de suivi de consommation afin d'être en position de connaître et maîtriser leurs consommations.
- Le ménage est invité à procéder à un relevé régulier des index des compteurs et à classer systématiquement ses factures d'énergie

Activité 42 : « Cafés de l'énergie » à Assesse

- Le ménage est également invité à suivre des conférences-débats sur le thème de l'énergie pour parfaire sa compréhension des conditions d'une consommation parcimonieuse de l'énergie.

Caractéristiques du projet :

Public cible : Tout public.

Moyen financiers et/ou humains : Subvention de la Région Wallonne au travers du Plan de Guidance Sociale Energétique. Le coût est limité aux prestations des intervenants lors des « cafés de l'énergie », le reste est très modeste (classeurs)

Type d'action : Accompagnement et formation du public

Spécificités du projet : Le projet possède la particularité de soutenir une mobilisation sur l'énergie au-delà des moments de soutien individuel que le TS peut dispenser. En retour, les séances collectives font connaître le service énergie du CPAS à la population.

Avantages du projet : soutenir les ménages pendant plusieurs mois sans mobiliser outre mesure les ressources humaines disponibles, problème crucial dans un CPAS d'une petite commune !

Inconvénients/difficultés du projet : le temps disponible est très limité, surtout quand on est aussi en charge des mesures curatives qui, elles, demandent beaucoup de temps pour chaque dossier et chaque problématique.

Reproductibilité du projet : la participation et la collaboration de la commune est impérative, de même qu'un bon réseau d'intervenants

Remarques : le projet est également soutenu par des articles mensuels dans le bulletin communal et des informations affichées dans la salle d'attente du CPAS, sur un espace d'affichage réservé à la problématique énergie.

Conclusion: Ce projet vise à combiner les impératifs de temps de l'Assistante Sociale et le nécessaire accompagnement des ménages. Assesse a pu, jusqu'ici, assumer toutes les demandes d'accompagnement ou éveiller l'intérêt sur un sujet parfois encore négligé.